

# Le Trait d'union

BULLETIN MUNICIPAL

# d'union

LA SALLE LES ALPES



FÉVRIER 2025

RETROSPECTIVE	04
LE CLUB MED	05
TRAVAUX	06
RÈGLEMENTATION	07
ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES	08-09
AGRICULTURE	11
ÉCONOMIE LOCALE	12
RETOUR EN IMAGES	15
ÉCOLE, BIBLIO	16
VOTRE COMMUNE	18-21



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- WYDOUW Nino, Claude, Albert 9 juin 2024
- VERHOEVEN Ellie, Marie, Alexandra 03 juillet 2024
- DE MONTALEMBERT Isaac, Cuauhtli, Pierre, José Juan 29 septembre 2024
- GALLETTI Louis, Benoît, Dominique 29 septembre 2024

### DÉCÈS

- CROUZEILLES Adrienne, 31 juillet 2024
- PERRAMON Françoise, Armandine 04 septembre 2024
- CALES Michel, Marie, Joseph, Georges 09 octobre 2024
- JOYEUX Anne-Marie, Jeanne 25 octobre 2024
- SALLE Francis, Yvon 19 décembre 2024
- ARDUIN Jean-Claude 27 décembre 2024
- SABATE Juliette 9 Janvier 2025
- GROLIER Jacqueline

### MARIAGES

- VAN BELLE Muriel et CASTERMAN Luc, Marie, Roger 06 juillet 2024
- DOUX Mikaëlla et NEVEU Laurent 14 septembre 2024
- CHANTRIAUX Violaine et PEYTHIEU Mickaël 12 octobre 2024
- COHEN Géraldine et ARLETTAZ Pierre 28 décembre 2024

## SOMMAIRE

- 04 RETROSPECTIVE
- 05 LE CLUB MED
- 06 TRAVAUX
- 07 RÈGLEMENTATION
- 08-09 ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES
- 11 AGRICULTURE
- 12 ÉCONOMIE LOCALE
- 15 RETOUR EN IMAGES
- 16 ÉCOLE SEMAINE DU GOÛT
- 16 BIBLIO
- 18-21 VOTRE COMMUNE



## NUMÉROS UTILES

### OUVERTURE MAIRIE

Le lundi, mercredi et vendredi :  
9h -12h et de 14h - 16h30  
Le mardi et jeudi :  
9h -12h  
RDV du Maire le mercredi matin sur RDV  
☎ 04 92 25 54 00

### PISCINE MUNICIPALE

Piscine ouverte du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril et du 15 juin au 15 septembre  
☎ 04 92 51 28 51

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :  
9h-12h et 14h-17h  
sauf le vendredi après-midi  
☎ 04 92 24 76 70

### BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h - 18h30  
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h et 15h - 18h30  
Ouverture supplémentaire des vacances de Noël aux vacances de printemps ainsi que juillet et août  
Vendredi : 10h -12h et 15h -18h30  
04 92 24 83 75

### SERVICES TECHNIQUES

Ouverts du lundi au vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

### CCB

Communauté de Communes du Briançonnais  
☎ 04 92 21 35 97

### Astreintes

Service Assainissement :

☎ 0 977 40 11 36

### MAISON MEDICALE

☎ 04 85 96 02 90

### URGENCES

Samu : ☎ 15  
Police Secours : ☎ 17  
Sapeurs-Pompiers : ☎ 18  
Personnes sourdes ou malentendantes qui souhaitent joindre les urgences : ☎ 114  
Centre Antipoison : ☎ 04 91 75 25 25  
Violence Femmes Info : ☎ 3919  
Enfance en danger : ☎ 119



## ÉDITO DU MAIRE

Chères et Chers Salatis, chers amis,

Plus que jamais, alors que l'actualité politique nationale inquiète, la commune est au centre de l'action publique, une action de proximité au service de ses habitants.

Au cœur des mesures que nous avons mises en œuvre, avec l'équipe municipale, depuis presque 5 ans, la construction et la mise en service d'une maison médicale afin de rétablir l'offre de santé sur notre commune est désormais une réalité. Ce projet phare que nous avons voulu vertueux a été pensé dans une logique de développement durable et a d'ailleurs reçu, à ce titre, de nombreux prix.

En outre, d'importants projets sont sortis de terre, c'est le cas du site du Pontillas qui a connu un aménagement substantiel, en lien, notamment, avec le projet hôtelier des îles.

Avec ces changements, dont l'un des objectifs est de favoriser le développement de l'économie touristique et la montée en gamme de notre station de Serre Chevalier, nous avons créé les conditions nécessaires à la pérennisation de la présence d'acteurs de renoms comme le Club Méditerranée, qui a entièrement rénové son village club en neuf mois.

Ce dynamisme économique donne aussi des perspectives budgétaires à notre collectivité, nous permettant ainsi de réaliser des projets d'embellissement et d'amélioration de notre cadre de vie. C'est le cas de l'important projet de la requalification de la rue de la Guisane, déjà exécuté pour moitié et qui va se poursuivre et se finaliser en 2025.

Aussi, je vous invite à découvrir l'actualité de notre commune, qui vous est relatée dans ce nouveau numéro de notre trait d'union.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que le personnel communal qui œuvre main dans la main chaque jour dans l'intérêt de notre belle commune et de ses habitants.

Emeric Salle



Construction du Club Med, automne 1999, printemps 2000



# LE CLUB MED

## LE CLUB MED

### UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SERRE-CHEVALIER LE CLUB MED EN PLEINE TRANSFORMATION

#### UN VILLAGE DE HAUT STANDING

La rénovation, achevée en un temps record de neuf mois, a permis de repositionner cet espace emblématique en un complexe haut de gamme, à la fois moderne et respectueux de l'environnement. Les travaux ont touché à tous les aspects de l'infrastructure : les espaces communs, les chambres des clients et du personnel, mais aussi la création de nouveaux logements pour les équipes de la station, avec 115 lits supplémentaires.



#### UN CLUB MED CONÇU POUR LES FAMILLES

Les familles sont au cœur de ce nouveau projet. Le Club Med a conçu de nombreuses chambres communicantes, offrant ainsi plus de confort et de convivialité. Des espaces de motricité ont également été créés pour les enfants, ainsi qu'un restaurant spécialement pensé pour eux, permettant aux familles de profiter pleinement de leur séjour en toute sérénité.

#### UN IMPACT POSITIF POUR LE BRIANÇONNAIS

Ce projet d'envergure va au-delà du simple développement touristique. En renforçant la position de Club Med à Serre-Chevalier, il participe activement au rayonnement international de la station. Il contribue également à l'économie locale, notamment par la création d'emplois directs et indirects, soutenant ainsi le développement durable de la région.

En somme, cette rénovation du village Club Med de Serre-Chevalier n'est pas seulement un projet immobilier, mais une véritable initiative de transformation qui allie



Le village de vacances de Serre-Chevalier a fait peau neuve grâce à un investissement de 50 millions d'euros. Ce projet ambitieux, soutenu par Club Med et Lagune (le véhicule d'investissement dédié aux loisirs géré par Batipart), marque un tournant pour la station de ski et ses alentours.

#### UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL FORT

Ce projet ne se limite pas à la modernisation de l'architecture. L'aspect Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) a été un axe clé de cette transformation. L'important travail réalisé sur la performance énergétique du bâtiment a permis de réduire de 35 % la consommation d'énergie. Les efforts ont été couronnés par la certification BREEAM : « Very Good » pour la rénovation du village et « Excellent » pour le nouveau bâtiment du personnel. Ces distinctions témoignent de l'engagement durable du projet et de son impact positif sur l'environnement local.

Par ailleurs, la rénovation a été pensée pour minimiser son impact environnemental. L'architecture a respecté les codes d'un hameau alpin traditionnel, intégrant parfaitement le Resort à son écosystème naturel. Un soin particulier a été apporté à la sélection des matériaux, en privilégiant le réemploi. Ainsi, des éléments de mobiliers anciens, des matériaux récupérés et des déchets de chantier ont été réutilisés, leur offrant une seconde vie.

Dans cette démarche de recyclage, la rénovation a permis de redistribuer 250 matelas, 900 couettes et oreillers à des associations telles que la Croix Rouge, Médecins Sans Frontières et un foyer pour sans-abris à Lyon. De plus, des centaines de meubles (chaises, tables, sommiers, étagères, racks à skis) ont été restaurés et revendus à prix modiques par les recycleries locales de Briançon, Gap et Embrun. Une partie des jouets et costumes a été donnée aux crèches et centres de loisirs de la commune.

D'autres éléments de réemploi incluent la réparation et la restauration de 150 chaises du restaurant, 115 luminaires et divers objets décoratifs, tous confiés à des artisans locaux. Enfin, près de 600 pièces de mobilier en bon état ont été réutilisées pour équiper les hébergements des G.O. Cette approche illustre un fort engagement en matière de développement durable.

#### L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE LA NATURE

L'aspect esthétique de la rénovation a été pensé pour s'intégrer parfaitement dans le paysage montagnard du Briançonnais. Le Club Med adopte ainsi les allures d'un hameau de montagne, où l'architecture s'inspire du patrimoine local et de la nature environnante. Le choix du bois comme matière première, l'utilisation du cadran solaire dans plusieurs éléments de design intérieur, et les nombreuses ouvertures sur l'extérieur permettent de faire entrer la lumière et la beauté des paysages alpins au cœur du Resort.



**Le nouveau Club Med de Serre-Chevalier est désormais une destination incontournable pour les vacanciers en quête de nature, de confort et de découvertes !**

## AMÉNAGEMENT DU PARKING DU PONTILLAS



### UN PROJET AU SERVICE DE TOUS

La commune de La Salle les Alpes poursuit sa dynamique de modernisation avec les travaux d'aménagement du parking du Pontillas. Ces travaux, qui répondent à des enjeux environnementaux, et d'accessibilité, visent à offrir une meilleure expérience aux usagers dans le respect d'amélioration du parcours client.

#### ACCESSIBILITÉ ET PRATIQUES FACILITÉES

Une dépose-navettes a été installée juste devant le bâtiment pour faciliter les déplacements des visiteurs et des skieurs. Le parvis du parking, côté lac, sera également utilisé comme espace de rassemblement pour les cours de ski, afin de centraliser et fluidifier les activités.

#### ÉQUIPEMENTS MODERNE POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour accompagner la transition énergétique, 4 bornes doubles de recharge pour véhicules électriques ont été installées, permettant ainsi de favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants et plus respectueux de l'environnement.

#### DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES AUX BESOINS DES PISTEURS

Des locaux dédiés aux pisteurs ont été construits, facilitant la liaison entre le domaine skiable et la maison médicale, pour une gestion optimale des interventions de secours et des déplacements.

#### STATIONNEMENT PAYANT DÈS LE 14 DÉCEMBRE

Depuis le 14 décembre, le stationnement en journée est payant. Cette mesure vise à optimiser l'utilisation de l'espace tout en régulant le flux de véhicules. Un système qui permettra également de financer d'autres aménagements de la commune.

#### UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à la loi Climat, des espaces désimperméabilisés et ombragés ont été créés, et une trentaine d'arbres ont été plantés pour améliorer la qualité de l'air et renforcer la biodiversité. Ces aménagements contribuent à rendre l'espace plus agréable, tout en réduisant l'impact écologique du parking.

## Phase 2

### du projet : une liaison vers le quartier des Îles

Dès le printemps 2025, le projet se poursuivra avec la phase 2 des travaux. Cette étape consistera en la création d'une liaison qualitative entre le site du Pontillas et le futur quartier des Îles, grâce à une voie sur berges. Ce projet vise à améliorer l'accessibilité et à renforcer la cohésion entre les différents secteurs de la commune.

Ces aménagements sont un pas de plus vers un développement durable, pratique et harmonieux de La Salle les Alpes, qui saura répondre aux besoins des habitants comme des visiteurs.

# RÈGLEMENTATION

## NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT SUR LE PARKING DU PONTILLAS

À partir de décembre 2024, une nouvelle réglementation du stationnement entre en vigueur sur le parking du Pontillas, afin d'améliorer la gestion des espaces de stationnement et de faciliter l'accès à la télécabine. Voici les principales mesures à connaître pour cette saison hivernale :

### ZONE DE DÉPOSE DES SKIEURS

Une zone spécifiquement dédiée aux navettes est désormais mise en place. Elle permet aux skieurs d'être déposés directement à l'entrée de la télécabine, pour un accès rapide et facilité aux pistes.

### MODALITÉS DE PAIEMENT EASYPARK

La redevance de stationnement peut être réglée de plusieurs manières :

- Par le biais des trois horodateurs installés sur le parking, qui acceptent les paiements en espèces ou par carte bancaire.
- Par l'application mobile Easypark, une solution pratique et dématérialisée pour le paiement du stationnement.

### STATIONNEMENT PAYANT POUR LES VÉHICULES LÉGERS

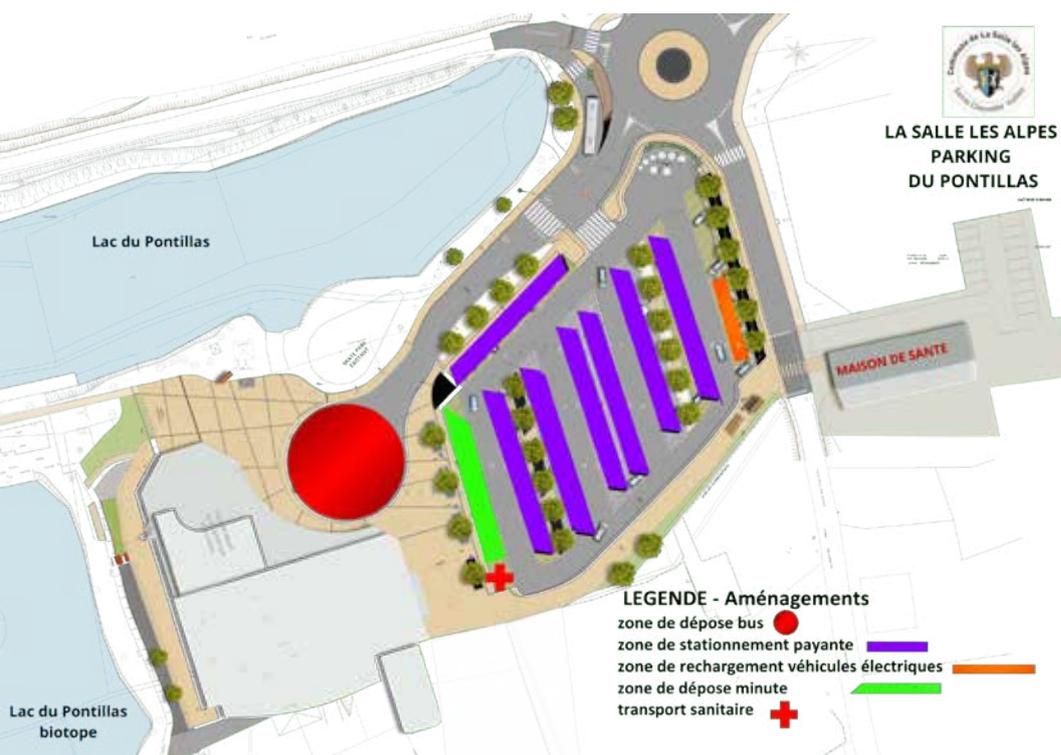
Le stationnement est désormais payant sur l'ensemble du parking du Pontillas, du premier jour d'ouverture de la télécabine jusqu'à sa fermeture en fin de saison. Cette mesure concerne tous les emplacements matérialisés en zone payante, et s'applique tous les jours, de 8h à minuit, y compris les dimanches et jours fériés.

### STATIONNEMENT GRATUIT DE 30 MINUTES

Un stationnement gratuit de 30 minutes est offert chaque jour, pour permettre une dépose rapide. Ce temps peut être pris en ticket unique ou être décompté du temps de stationnement payé, sous réserve de saisir la plaque d'immatriculation du véhicule dans l'horodateur.

### EXONÉRATION POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDE

Les propriétaires de véhicules électriques ou hybrides qui utilisent les bornes de recharge sont exonérés du paiement de la redevance de stationnement. Pour plus de facilités, n'hésitez pas à utiliser l'application Easypark pour gérer votre stationnement de manière pratique et rapide.



1 <sup>ère</sup> demi-heure	Gratuite
1h	1€
1h30	1,50€
2h	2€
2h30	2,50€
3h	3€
3h30	3,50€
4h	4€
5h	5€
6h	6€
7h	7€
8h	8€
9h	9€
10h	10€
11h	11€
12h	13€
13h	15€
14h	17€
15h	19€
16h	20€
au delà de 16 h15 de stationnement	35€
forfait post-stationnement verbalisation au stationnement payant	35€
Place handicapée	Gratuite

# ACTIONS ÉCO RESPONSABLES

## ↘ PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS MAISON MÉDICALE

Après avoir reçu le prix régional de la construction bois, la maison médicale pluridisciplinaire de La Salle-les-Alpes figure parmi les 9 lauréats du Prix national de la construction bois 2024.

L'ouvrage, signé par la Briançonnaise Claire Valette (Iota Architecture), a reçu la labellisation BDM Or en phase conception. Une visite a été organisée samedi 19 octobre 2024 dans le cadre des Journées de l'architecture.



### UNE CONSTRUCTION ÉCO-RESPONSABLE

L'architecte, fervente défenseuse de la construction éco-responsable, a conçu à la demande des élus, ce bâtiment tout en longueur, avec 421 m<sup>2</sup> de surface plancher, compact, afin de minimiser son impact sur le site. Il bénéficie d'un fort apport lumineux en façade sud, tandis que la façade nord est peu ouverte. Une coursive en double peau permet de laisser passer le soleil en hiver et de s'en protéger en été. Cela permet d'éviter le recours à la climatisation et aux stores.

D'un coût de 2,053 M€ HT, il comprend trois cabinets médicaux, une salle de repos, un accueil, des espaces techniques, des sanitaires, une salle de soins pour les infirmiers et un logement de fonction.

### DU BOIS LOCAL

Claire Valette a souhaité une écriture contemporaine « tout en renouant avec le patrimoine ». Cela se traduit par de grandes toitures avec débords et la réinterprétation des matériaux vernaculaires, introduisant une dualité entre minéralité et bois. Le socle en béton assure robustesse, stabilité structurelle en zone sismique, résistance au feu, confort acoustique et inertie. Il est surmonté d'une grande enveloppe de bois, qui constitue la charpente, les façades, les coursives et les protections solaires. « Le dessin de cette structure, tramée de petites sections, permet l'emploi de bois massif à presque 100 % », indique-t-elle. L'architecte a beaucoup travaillé avec les tramages verticaux, créant des jeux d'ombre et de lumière.

Le mélèze brut, bois local, est utilisé dans tous les détails de façade, ainsi que pour les aménagements intérieurs. Les isolants de l'enveloppe sont tous biosourcés (ouate de cellulose, fibre de bois, revêtements de sol en caoutchouc naturel, faux-plafonds en bois) et le bois naturel, certifié Bois des Alpes, est omniprésent.

L'ensemble forme un bâtiment clairement identifiable, chaleureux, accueillant et apaisant.

## BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUES



**La Transition écologique à  
La Salle-les-Alpes :  
Développement des bornes de  
recharge pour véhicules  
électriques.**

Dans le cadre de la transition écologique et de la modernisation de nos infrastructures, la municipalité s'engage activement pour réduire son empreinte carbone et encourager l'adoption des véhicules électriques. Afin de répondre aux besoins croissants des usagers et de favoriser la mobilité durable, plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées et d'autres le seront prochainement.

Actuellement, vous pouvez trouver 2 bornes de recharge sur le parking de la maison médicale, offrant ainsi un service pratique et rapide pour les usagers de passage. De plus, 2 bornes supplémentaires sont déjà disponibles sur le parking Entre les Eaux, et une troisième sera mise en place dans les prochains mois. Ces installations facilitent l'accès à la recharge, quel que soit l'heure ou la durée de l'arrêt.

Le parking du Verney sera également bientôt équipé de 2 bornes de recharge rapide grâce à un partenariat avec le SYME 05. Ces bornes permettront aux conducteurs pressés de recharger leurs véhicules en un temps réduit, garantissant une mobilité plus fluide et plus respectueuse de l'environnement.

Un investissement majeur a également été réalisé sur le parking du Pontillas, avec l'installation de 4 bornes de recharge pour un montant de 80 000 euros HT. Cette infrastructure diversifiée permet de répondre aux différents besoins des usagers : une borne rapide pour un rechargement en 30 minutes, et des bornes d'une puissance moins importante pour ceux qui préfèrent recharger leur véhicule en 4 heures tout en bénéficiant d'une plus grande tranquillité.

De plus, la commune prévoit l'installation prochaine d'autres bornes de recharge sur son territoire. Ces nouvelles installations se feront sans frais à la charge de la collectivité, grâce à un accord avec les installateurs, qui prendront en charge l'ensemble des travaux en échange de l'occupation du domaine public. Ce modèle financier innovant permet à la commune d'enrichir son offre de recharge tout en optimisant les ressources publiques.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la démarche de transition énergétique de La Salle-les-Alpes, qui entend soutenir ses habitants et ses visiteurs pour le passage à une mobilité plus verte. La mise en place de ces bornes de recharge contribue non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi à l'amélioration de la qualité de vie de tous, en facilitant les déplacements écologiques.

C'est un pas de plus vers un avenir plus durable, en mettant en œuvre des solutions concrètes plus respectueuses de l'environnement et une mobilité plus verte. Les projets à venir démontrent l'engagement fort de la commune pour une transition écologique réussie.



## BERGES DU PONTILLAS PALPLANCHE ET SAULE TRESSÉ

### Un projet au service de la nature et de la biodiversité

Dans le cadre de la préservation de l'environnement naturel, la commune a entrepris un projet d'aménagement des berges du lac du Pontillas en partenariat avec l'association « Environnement et solidarité ». Ce projet a pour objectif de renforcer la stabilité des berges, tout en favorisant la biodiversité locale et en améliorant l'accès au site pour les visiteurs.



#### UN PROJET AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

Au-delà de la simple stabilisation des berges, ces techniques permettent de préserver et d'améliorer l'écosystème aquatique du Lac du Pontillas. En créant des refuges pour les espèces animales, le projet participe activement à la conservation de la faune locale. Les poissons trouvent dans les espaces formés par les palplanches et les saules un terrain propice à la reproduction et à l'alimentation. Les canards et les oiseaux bénéficient de lieux sécurisés pour se poser et se reposer, contribuant ainsi à la diversité des espèces présentes autour du lac.



#### UN ACCÈS FACILITÉ POUR TOUS

En parallèle de ces aménagements, des escaliers ont été installés sur certaines portions des berges pour permettre un accès facilité à l'eau. Ces infrastructures, discrètes et sécurisées, offrent aux promeneurs et aux familles une possibilité d'approcher le lac tout en préservant la végétation environnante. Grâce à ces escaliers, chacun peut désormais profiter de la beauté du site tout en respectant l'équilibre écologique.



#### UNE INITIATIVE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet d'aménagement des berges s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable de la commune. En alliant esthétique, écologie et accessibilité, la municipalité offre aux habitants et aux visiteurs un espace agréable, respectueux de la nature et propice à la détente. Ce projet met également en avant l'importance de l'utilisation de matériaux locaux et durables pour assurer la longévité des aménagements tout en réduisant l'impact écologique.

En conclusion, l'aménagement des berges du lac n'est pas seulement une amélioration du paysage, mais une véritable action en faveur de la biodiversité et de la durabilité. La commune invite tous les citoyens à venir découvrir ce nouvel espace et à en profiter en 2025 tout en contribuant à sa préservation.



#### DES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES ET DURABLES

Les travaux d'aménagement ont été réalisés en utilisant des matériaux naturels et écologiques. Les palplanches, composées de pieux en châtaignier et de planches en mélèze, ont été installées pour consolider les berges. Ces matériaux, choisis pour leur résistance et leur caractère imputrescible, garantissent une longévité exceptionnelle tout en respectant l'environnement. Le châtaignier et le mélèze sont des essences locales qui résistent naturellement aux agressions de l'humidité et du temps, réduisant ainsi la nécessité d'entretien tout en s'intégrant parfaitement au paysage.

En complément, des saules tressés ont été utilisés pour stabiliser les rives et favoriser une croissance naturelle des végétaux. Il s'agit d'une technique traditionnelle qui consiste à tresser les branches de saule pour former des structures capables de soutenir le sol tout en créant des habitats pour la faune. Ces aménagements offrent des niches à poissons, des abris pour les canards, ainsi que des espaces de nidification pour les oiseaux aquatiques. Le saule tressé permet ainsi de renforcer les berges tout en contribuant à la biodiversité.



# ACTIONS ÉCO RESPONSABLES

## ↘ AIRE COMPOSTAGE

MISE EN PLACE D'AIRES  
DE COMPOSTAGE  
COLLECTIVES  
SUR LA COMMUNE



Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable et de la gestion des déchets, la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) a lancé un projet de compostage collectif sur l'ensemble de notre territoire. Désormais, des aires de compostage collectives sont disponibles à différents endroits de la commune, permettant à chacun d'entre vous de participer activement à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.



### QU'EST-CE QU'UNE AIRE DE COMPOSTAGE COLLECTIVE

Les aires de compostage sont des espaces dédiés où les habitants peuvent déposer leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas, etc.). Ces déchets seront ensuite transformés en compost, un excellent fertilisant pour les jardins et espaces verts.



### POURQUOI PARTICIPER ?

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement ou à l'incinération. C'est également une manière simple et efficace de produire un compost de qualité, utile pour vos jardins et vos plantations. De plus, en participant à cette initiative collective, vous contribuez directement à la préservation de l'environnement et à la transition vers un mode de vie plus durable.



### OÙ SONT SITUÉES LES AIRES DE COMPOSTAGE ?

Des bacs de compostage ont été installés dans plusieurs points stratégiques de la commune. Ils sont accessibles à tous les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Pour connaître précisément l'emplacement des aires de compostage collectives près de chez vous, n'hésitez pas à consulter le site de la CCB ou à vous renseigner en mairie.



### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

#### 1. Apport des déchets

Les habitants peuvent déposer leurs déchets organiques dans les bacs prévus à cet effet.

#### 2. Compostage

Les déchets sont mélangés, aérés et transformés en compost au fur et à mesure.

#### 3. Récupération

Le compost mature peut être récupéré pour nourrir vos jardins et espaces verts, afin de favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement.

Nous encourageons tous les habitants à participer à ce projet collectif et à adopter le compostage comme une pratique écoresponsable. Des brochures et des informations complémentaires sur le compostage sont disponibles en mairie et sur le site de la CCB.



« Soutenons ensemble nos agriculteurs pour qu'ils continuent à faire vivre cette tradition et à la transmettre aux générations futures »

**L'agriculture en haute montagne est une activité essentielle pour notre commune, combinant tradition, savoir-faire, et respect de l'environnement.**

Toutefois, en raison des spécificités de notre territoire, cette agriculture ne peut se pratiquer de manière sauvage ou non réglementée. Le respect des règles est indispensable pour garantir la durabilité de nos ressources naturelles et la qualité de nos productions.

En haute montagne, les agriculteurs font face à des défis uniques : climat rigoureux, sols fragiles, et biodiversité sensible. Pour répondre à ces enjeux, des pratiques agricoles adaptées et encadrées ont été développées au fil des siècles. Ces pratiques permettent non seulement de produire des aliments de qualité au goût unique façonné par la richesse de nos pâturages (le lait, la viande, les légumes, les fruits, et les produits dérivés, tels que les fromages, les yaourts et charcuteries), mais aussi de protéger les paysages montagnards, en évitant l'érosion des sols et la dégradation de l'environnement.

L'élevage et les cultures en haute montagne sont soumis à des réglementations strictes qui visent à protéger notre patrimoine naturel. Il est important de rappeler que toute activité agricole, même à petite échelle, doit être réalisée en conformité avec les lois en vigueur, telles que celles régissant l'usage des terres, la gestion des ressources en eau, et la protection des espèces locales. L'agriculture sauvage, pratiquée sans autorisation ou sans respect des normes établies, peut causer des dommages irréparables à nos écosystèmes montagnards et compromettre l'avenir de l'agriculture dans notre région.

En conséquence, la commune travaille en collaboration avec les agriculteurs pour s'assurer que leurs pratiques respectent ces réglementations. Les services municipaux sont disponibles pour vous guider dans les démarches nécessaires à votre projet.

De plus, l'état effectue des contrôles réguliers pour garantir que l'ensemble des activités agricoles respecte les règles en vigueur.

La commune met également en place pour soutenir nos agriculteurs des marchés hebdomadaires, où vous pouvez acheter directement des produits frais et de saison. Nous encourageons tous les citoyens à acheter local ou s'impliquer dans les projets communautaires liés à l'agriculture.

**Conclusion :** L'agriculture en haute montagne est un atout précieux pour notre commune, mais elle doit être pratiquée de manière responsable et réglementée. Ensemble, assurons-nous que cette activité continue de prospérer tout en préservant notre patrimoine naturel pour les générations futures. Respecter les règles, c'est garantir un avenir durable pour notre agriculture montagnarde.

Virginie Demonssand



## L'AGRICULTURE EN HAUTE MONTAGNE

UN DÉFI, UNE RICHESSE, ET UN ENGAGEMENT RÈGLEMENTÉ POUR NOTRE COMMUNE



**La réglementation agricole n'est pas là pour freiner les initiatives, mais pour s'assurer que toute activité, quelle que soit son ampleur, contribue à un environnement sain et durable. Respecter ces règles est un gage de sécurité pour tous et permet de maintenir l'harmonie entre les activités humaines et la nature fragile de notre territoire montagnard.**



## ↘ CHARTE DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ



Dans une démarche forte en faveur du développement local, la commune de La Salle les Alpes a récemment signé la Charte de Soutien à l'Économie de Proximité en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes. Cet engagement souligne l'importance pour notre village de soutenir les acteurs économiques locaux, qu'ils soient artisans, commerçants ou petites entreprises.

### Un soutien concret aux entreprises locales

La signature de cette charte reflète une volonté claire de la municipalité de valoriser l'artisanat et le commerce de proximité, en favorisant la création d'emplois et en renforçant le lien social au sein de notre commune. Ce partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat permet de mettre en lumière l'importance d'un tissu économique dynamique et diversifié, essentiel à la vie de nos territoires ruraux.

À travers cette initiative, la commune s'engage à :

- ↘ **Soutenir** les entreprises locales, en facilitant leur développement et leur pérennité.
- ↘ **Encourager** la création d'entreprises.
- ↘ **Promouvoir** les savoir-faire artisanaux et locaux auprès des habitants et des visiteurs.
- ↘ **Renforcer** la résilience de notre économie face aux défis contemporains, notamment les enjeux environnementaux et sociaux.

Pourquoi cette charte est-elle importante ?

L'économie de proximité joue un rôle crucial dans la vitalité de notre commune. Elle favorise un cadre de vie agréable et soutient des emplois de qualité sur le long terme. La crise sanitaire et les bouleversements économiques de ces dernières années ont mis en lumière la fragilité de certaines entreprises locales, et la nécessité d'agir pour les soutenir.

Cette charte de soutien est bien plus qu'un simple engagement symbolique. Elle représente un acte concret qui permet à notre commune de s'impliquer activement dans la promotion des circuits courts, la préservation des commerces de proximité et la création de liens durables entre les acteurs locaux.

### Un avenir économique solidaire et responsable

En signant cette charte, la commune de La Salle les-Alpes confirme son rôle central dans la préservation et le développement d'une économie locale solidaire. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir, tant pour les habitants que pour les générations futures. Grâce à cette initiative, notre territoire pourra non seulement traverser les turbulences économiques, mais aussi se renforcer en valorisant ses richesses locales.

### Un appel à la solidarité locale

La signature de cette charte s'accompagne également d'un appel à la solidarité locale. Chacun d'entre nous, en tant que consommateur ou acteur local, peut participer à cette dynamique en choisissant de privilégier les produits et services proposés par nos artisans et commerçants de proximité. En soutenant l'économie locale, nous contribuons à maintenir un tissu économique vivant et à garantir une qualité de vie agréable pour tous.



**Ensemble,**  
**CONTINUONS À BÂTIR**  
**un AVENIR SOLIDAIRE**  
**et prospère**  
**pour La Salle-les-Alpes !**



Nous remercions chaleureusement la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes pour ce partenariat et sommes convaincus que ce geste renforcera le lien social et économique au sein de notre belle commune.

## FINANCES

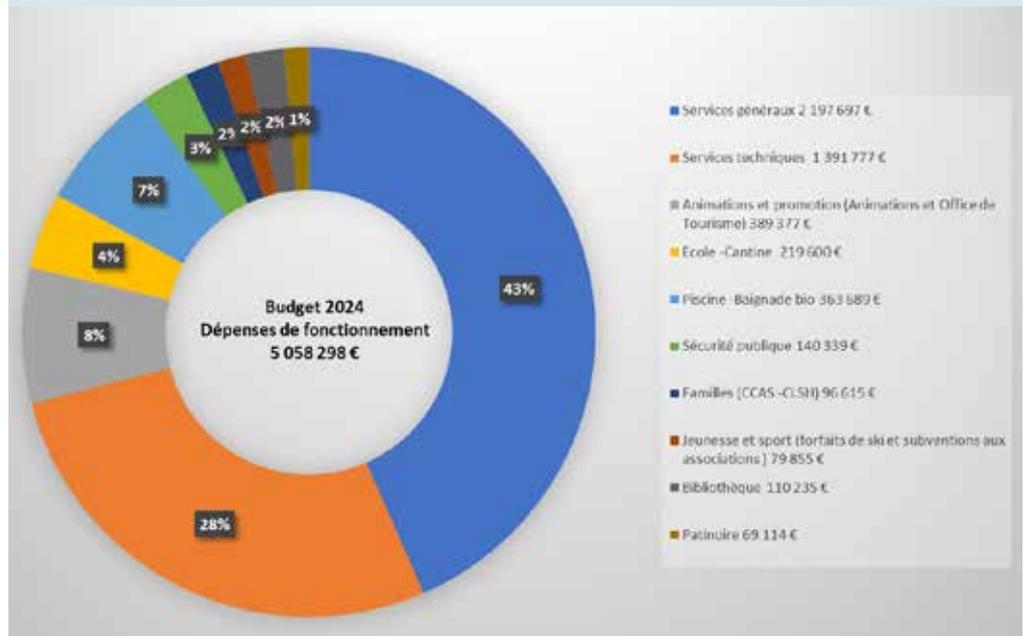


↳ L'exécution du budget 2024 se traduit par une hausse des dépenses de fonctionnement de 460 k€, qui s'explique notamment par l'inflation du début d'année et particulièrement l'augmentation du prix de l'électricité à la suite du renouvellement des marchés d'approvisionnement (+150 k€).

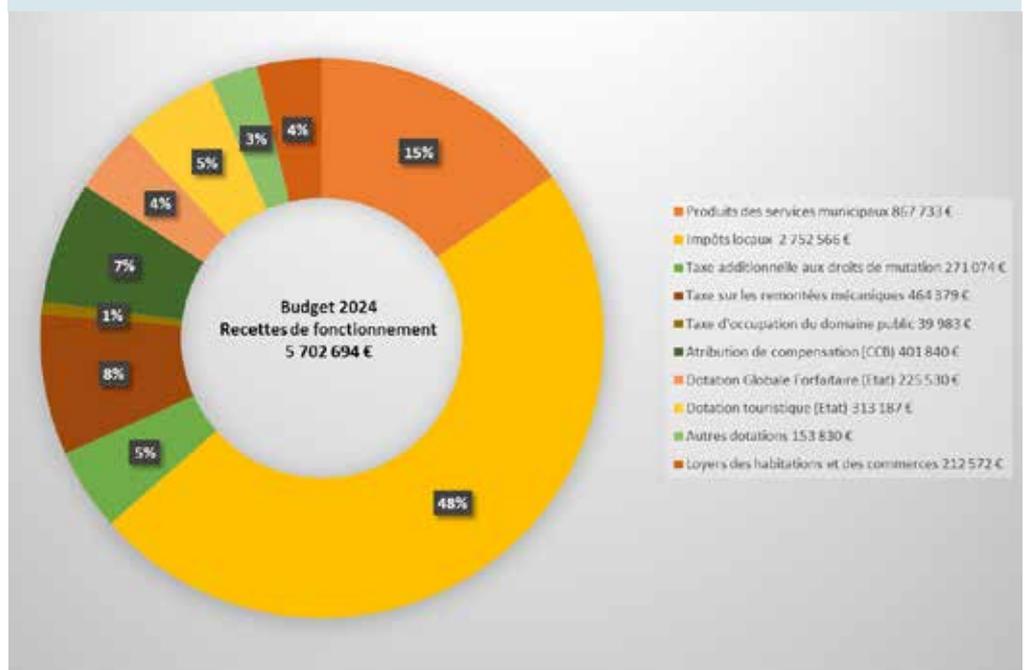
Les recettes de fonctionnement ont également progressé entre l'exercice 2023 et 2024.

Le budget de la municipalité est toujours sur une trajectoire de maîtrise des dépenses de fonctionnement ; il permet, par ailleurs, de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour mettre en œuvre notre ambitieux programme d'investissement.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2024



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2024



## INVESTISSEMENTS

Les opérations d'équipement présentées lors du dernier numéro du trait - d'union sont toujours en cours ou finalisées :

- ↳ Maison Médicale du Pontillas – livraison en février 2024 (2 683 144 €) ;
- ↳ Bâtiment de services du Pontillas – livraison en décembre 2024 (3 381 374 €) ;
- ↳ Parking du Pontillas - livraison en décembre 2024 (1 930 751 €) ;
- ↳ Requalification de la rue de la Guisane – livraison des dernières phases en décembre 2025 (3 901 512 €).

Les travaux de liaison entre le secteur des Iles et le Pontillas seront réalisés en 2025 pour un montant d'environ 2 200 000 € :

- ↳ Passerelle piétonne sur la Guisane ;
- ↳ Voirie, réseaux, jardin public et jeux pour enfants ;
- ↳ Réfection du chemin de la digue (Chemin des Préras).

# VOS SERVICES

## FORMALITES EN MATIERE D'URBANISME

LES AUTORISATIONS D'URBANISME SONT DES FORMALITÉS OBLIGATOIRES, PRÉALABLES À :

- la réalisation de travaux d'une construction nouvelle,
- de travaux sur une construction existante,
- d'un changement de destinations et de travaux d'aménagement (division de terrains, lotissement, aires de stationnement ...).

L'accord à une demande d'autorisation d'urbanisme est obligatoire avant d'engager les travaux.

Toute réalisation de travaux sans autorisation ou en non-conformité avec l'autorisation délivrée constitue une infraction au code de l'urbanisme et peut s'accompagner de sanctions pénales.

\* Pour les projets situés dans le périmètre des monuments historiques les formalités diffèrent. Exemple : Les constructions inférieures à 5 m<sup>2</sup> sont soumises au dépôt d'une déclaration préalable.



### POUR RAPPEL

Le service urbanisme assure des permanences sur rendez-vous : le mardi matin et le mercredi après-midi.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être déposées en Mairie en version papier (attention le nombre d'exemplaire diffère selon le type d'autorisation) ou par le biais du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>.

### CHANGEMENT IMPORTANT AU 01 JANVIER 2025

Un arrêté ministériel publié le 19 octobre 2024 est venu modifier la réglementation applicable pour les formulaires CERFA pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. Vous pouvez télécharger les nouveaux CERFA via le lien [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)

## Quelles démarches pour quels travaux ?



Source : Ville de Beaurains

## SERVICE DE PROXIMITÉ CNI ET PASSEPORT

La Mairie de La Salle les Alpes est désormais équipée pour réaliser les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Ce nouveau service vient simplifier vos démarches administratives et vous permet de réaliser ces formalités directement à la mairie.

Les demandes seront désormais traitées sur rendez-vous, à prendre exclusivement les mardis et jeudis après-midi. Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie pour fixer votre créneau. Une fois votre rendez-vous pris, vous recevrez la liste des pièces justificatives à fournir selon le type de demande (première demande, renouvellement, etc.).

Ce service de proximité est ouvert à tous quelque soit le lieu de résidence.

### COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 04 92 25 54 00 ou par email [etatcivil@lasallelesalpes.fr](mailto:etatcivil@lasallelesalpes.fr)

**Il est important de bien préparer votre dossier afin de garantir le bon déroulement de votre démarche.**

# RETOUR EN IMAGES



Bâtiment du Pontillas

Locaux du Pontillas



Consignes à ski



Inauguration du Club Med



Saint Barth Festif



Les Carlines, 14 juillet 2024



Cérémonie commémorative du 11 novembre



### JOURNÉE DE DÉCOUVERTE CULINAIRE

POUR LES ENFANTS

DE L'ÉCOLE LOUIS TARAVELLIER DANS LE  
CADRE DE LA SEMAINE DU GOÛT



Jeudi 17 octobre, Paul FIGVED, restaurateur passionné et engagé de notre commune, accompagné de Sophie PAUMOND a organisé une journée spéciale à destination des élèves de l'école, en collaboration avec l'équipe pédagogique. Cet événement, placé sous le signe de la gourmandise et de la curiosité culinaire, s'inscrivait dans le cadre de la Semaine du Goût, une initiative nationale visant à éveiller les sens des plus jeunes et à leur faire découvrir la richesse de la cuisine.

#### UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES

↘ Une **dégustation à l'aveugle**, un exercice ludique permettait aux enfants de développer leur sens du goût, mais aussi de les inviter à réfléchir sur les saveurs qu'ils avaient dans la bouche sans se laisser influencer par l'apparence des aliments. Étonnés par les textures et les arômes, les élèves ont pu découvrir des ingrédients locaux et de saison qu'ils n'avaient pas l'habitude de goûter au quotidien ou d'autres plus exotiques comme le fruit du dragon.

↘ Un **quizz gourmand** réservé aux plus petits a animé les débats. Les élèves ont participé avec enthousiasme, rivalisant de réponses précises et créatives pour répondre aux énigmes gastronomiques proposées.

↘ Paul FIGVED et le chef Yvan DERLEY ont partagé quelques-unes de leurs **recettes favorites**, illustrant la préparation de plats simples mais savoureux que les enfants pourraient, à leur tour, reproduire à la maison avec leurs familles. Ces moments de partage ont été une véritable source d'inspiration pour les jeunes chefs en herbe, et chacun est reparti avec des idées de plats à essayer en famille.

#### ↘ Un succès partagé

Cette journée a été une belle occasion de sensibiliser les enfants à l'importance de l'alimentation saine, équilibrée et locale, tout en leur transmettant le plaisir de découvrir et d'apprécier la diversité des saveurs. Paul a su créer une atmosphère conviviale et chaleureuse, où l'apprentissage s'est fait dans la bonne humeur.

Nous remercions chaleureusement les organisateurs et tous les participants qui ont contribué à faire de cette journée un succès.

Cette journée a été un véritable voyage sensoriel, un moment de partage et de convivialité qui, nous l'espérons, marquera durablement les esprits des enfants et les incitera à découvrir toujours plus de saveurs !

**Bibliothèque**  
La Salle les Alpes

10 janvier  
2024  
> 24 mars  
2025

# EXPOSITION

## Éclats d'hiver

Illustrations d'Émilie Chéron

Entrée libre aux horaires d'ouverture  
(1<sup>er</sup> étage - Centre commercial Prélong)

Infos : 04 92 24 83 75

Entrée libre

### EXPOSITION

« ÉCLATS D'HIVER »

Illustrations d'Émilie Chéron

Illustratrice et graphiste, Emilie Chéron est diplômée de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Installée à Briançon, elle revisite les lieux emblématiques des environs pour proposer des illustrations épurées et élégantes, reflets sensibles de l'esprit des lieux. Son style, reconnaissable en un coup d'œil, combine des formes géométriques audacieuses, des aplats colorés finement agencés et des palettes de couleurs originales et harmonieuses. L'exposition réunit des œuvres sur les grands espaces, les petits trésors et les activités phares (alpinisme, ski, randonnée, parapente...) du Briançonnais, sublimés par la blancheur éclatante de la neige au cœur de l'hiver.

Du 10 janvier au 24 mars 2025,  
aux horaires d'ouverture  
de la bibliothèque  
Lundi : 15h - 18h30  
Mercredi, vendredi et samedi  
10h - 12h / 15h - 18h30

**Grâce à une riche collection et de nombreuses nouveautés, la bibliothèque invite à la rêverie, à la connaissance et à la découverte. Plongez dans ses rayons et le monde sera à portée de votre main...**

**Un vent nouveau dans les bibliothèques**  
Les bibliothèques se sont lancées dans une transformation profonde durant les quarante dernières années. En ouvrant leurs collections à de nouveaux contenus (films, livres audio, jeux pour petits et grands, contenus numériques...), elles répondent aux attentes de tous les publics, à tous les âges.

#### ▾ **Un lieu d'accueil de proximité au cœur du village**

Avec une ouverture 3 jours par semaine tout au long de l'année et 4 jours en saison (de mi-décembre à fin avril et les deux mois d'été), la bibliothèque s'affirme comme un véritable service de proximité, lieu de partage et de rencontres inattendues, de convivialité, le tout entièrement gratuit !

#### ▾ **Un espace chaleureux pour apprendre, rêver et jouer**

Depuis peu, les jeux de société ont trouvé leur place sur les rayonnages près des livres, grâce au partenariat avec la ludothèque « Au coin du jeu ». Jeux de plateau, de cartes, de lettres, jeux à manipuler sont en accès libre, pour des moments de complicité en famille, se retrouver entre amis ou pour faire de nouvelles connaissances.

#### ▾ **Un refuge pour la culture et le vivre ensemble**

À travers des ateliers créatifs, des rencontres d'auteurs, des projections, des expositions ou encore des concerts, la bibliothèque nourrit la curiosité, stimule l'imagination et développe la pensée critique. Acteur clé de la vie culturelle locale, elle est un tremplin pour les talents émergents, un espace de réflexion pour les citoyens et un moteur d'innovation dans le domaine culturel.

**Poussez les portes de votre bibliothèque, abonnez-vous, laissez-vous transporter et vivez l'expérience d'une culture vivante, partagée et toujours renouvelée !**



## **30 ANS DE LA CRUE DU TORRENT DU BEZ**



Le 24 juillet 1995, des tonnes de boue mêlée à des roches, des troncs et autres matériaux (voitures, tuyaux, abri bus...) emportés au passage, ont envahi les rues du Bez jusqu'à Prélong et ont inondé une partie de Villeneuve.

Le souvenir est encore bien présent dans les mémoires des habitants et tous ceux qui ont assisté, impuissants, à cet incroyable épisode de laves torrentielles.

Depuis ce jour, la commune de La Salle les Alpes a mené de nombreux travaux dans le torrent du Bez et s'est engagée dans une démarche plus globale de prévention des risques majeurs et de gestion de crise (Plan communal de sauvegarde, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ou DICRIM, information préventive annuelle, exercices de sécurité civile...).

À l'occasion des 30 ans de la crue du torrent du Bez et pour développer sur le long terme la culture et la mémoire du risque auprès des populations, la commune souhaite organiser un temps fort en juillet 2025 : une semaine entière d'animations pour sensibiliser à la prévention des risques naturels en montagne, et notamment le risque de crues torrentielles.

Une programmation innovante, ludique et pédagogique sera proposée aux habitants et aux visiteurs de passage. Au programme : des spectacles drôles, décalés et instructifs, des ateliers de création artistique, une découverte d'outils de réalité augmentée, des rencontres & échanges avec les acteurs de terrain, une formation aux premiers secours...

Et pour que tous, dès le plus jeune âge adoptent les bons réflexes face au risque, un travail sera conduit avec les scolaires durant toute l'année.

Le programme complet sera dévoilé au printemps. En attendant, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de la commune « Ma commune face aux risques » ou passer en mairie consulter le DICRIM.

# GÉMAPI

Dans le cadre de sa compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), la Communauté de Communes du Briançonnais réalise chaque année des opérations d'entretien de végétation sur les ouvrages en bord de rivière. Ces travaux permettent de faciliter le bon écoulement des eaux et d'éviter de potentielles chutes d'arbres lors de crues limitant ainsi le risque d'embâcles.

En novembre 2024, la Communauté de Communes du Briançonnais a fait réaliser par l'entreprise GANDELLI des travaux d'entretien de végétation sur la rive droite de la Guisane au niveau du Pontillas pour un montant de 22 000 € TTC.

L'entretien de ce secteur a été retenu pour plusieurs raisons. D'une part, un grand nombre d'arbres, pour certains déjà morts et tombés dans la rivière, étaient présents sur ce tronçon. Ces arbres auraient pu se coincer en cas de crues sous les ponts ou dans la traversée du village, ce qui aurait été préjudiciable. D'autre part, afin de maintenir en bon état la protection de berge, il est nécessaire de limiter la végétation.

Néanmoins, afin de concilier les enjeux de sécurité face aux inondations avec l'enjeu paysager, la Communauté de Communes du Briançonnais a conduit une analyse fine des travaux à réaliser sur ce tronçon.

Ainsi, il a été décidé de conserver les arbres de moindre taille, « d'écimer » les arbres de taille moyenne et de couper les arbres morts sur pied, en mauvais état ou trop dangereux. Il a également été fait le choix d'enlever les mélèzes car leur système racinaire développé emmènerait une partie de la berge en cas de chute, pouvant alors créer une brèche. En période de crues, la présence de brèche est particulièrement préjudiciable puisqu'elle faciliterait l'inondation du secteur. Or, au niveau du Pontillas, les enjeux économiques sont nombreux, cette situation est donc à éviter.

Enfin, la technique « d'écimage » a été privilégiée pour les essences naturellement présentes sur la ripisylve (aulne, saule, frêne...). En effet, dans l'éventualité d'une chute d'arbres dans la rivière, ceux-ci étant plus courts que la largeur de la rivière, le risque d'embâcle est moins élevé car les arbres ne resteront pas en travers des ponts.

Les riverains ont la possibilité de se faire conseiller par le Centre Régional de la Propreté Forestière ([www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)) ou la police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires et peuvent consulter le guide consultable via ce lien



Ces travaux prennent également en compte le calendrier écologique et sont réalisés en dehors des périodes de nidification.

D'un point de vue réglementaire, ces travaux sont autorisés par la Préfecture par le biais d'une Déclaration d'Intérêt Générale (DIG). Cette autorisation permet à la communauté de communes d'intervenir même sur du parcellaire privé car les travaux contribuent à la sécurité des populations et au maintien des ouvrages de protection.

Chaque année, la Communauté de Communes du Briançonnais investit plus de 150 000€ pour entretenir la végétation sur des secteurs à forts enjeux identifiés en partenariat avec les communes. Toutefois, ces opérations d'entretien de végétation sont normalement à réaliser par le propriétaire riverain d'un cours d'eau qui doit assurer l'entretien régulier de la rivière pour la partie se trouvant sur son terrain (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

Il doit faire le nécessaire pour que l'eau s'écoule librement et doit favoriser le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords de la rivière.

En pratique, il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.

Pour assurer le maintien des berges, par exemple, il est utile de procéder à des élagages modérés (pas à des dessouchages pour ne pas déstabiliser les berges), planter certaines essences d'arbres (aulne, saule, frêne...) et éviter certaines autres (résineux par exemple), lutter contre la prolifération des plantes envahissantes...

Pour les opérations d'entretien courant, il n'y a aucune autorisation particulière à demander. En revanche, pour des travaux plus importants, il convient de respecter une procédure de déclaration préalable auprès de la Direction Départementale des Territoires.



**Le Centre Équestre de Serre Chevalier est enfin de retour dans notre belle vallée, après une période difficile marquée par un déménagement d'urgence à la suite des crues printanières. Bien que l'installation définitive sur le nouveau site n'ait pas encore été finalisée, l'équipe du centre a su s'adapter rapidement et trouver une solution provisoire grâce à la mairie du Monétier-les-Bains qui a autorisé l'installation sur des parcelles communales et la création en un temps record d'une carrière, tout en achevant l'installation des chevaux.**



## LE CENTRE ÉQUESTRE DE SERRE CHEVALIER

### UNE NOUVELLE PAGE SE TOURNE

Cette reprise n'aurait pas été possible sans l'implication exceptionnelle des parents des cavaliers, qui se sont mobilisés pour faire face à cette situation. Grâce à eux, le centre a pu offrir une activité équestre de qualité dans un délai très court, attirant ainsi de nombreux habitués, résidents secondaires, ainsi que de nouveaux venus désireux de découvrir la vallée à cheval.

L'activité a démarré tranquillement en juillet, mais dès le mois d'août, l'engouement a été évident témoignant de l'intérêt croissant pour l'activité équestre dans notre région. Ce succès est d'autant plus marquant qu'il a confirmé l'importance du centre équestre en tant qu'activité phare dans la vallée. Il est désormais crucial de pérenniser cette offre pour les années à venir.

Dès la première saison, des cavaliers ont été refusés sur les activités de poneys, de longes et de balades, preuve s'il en est de l'engouement et de l'intérêt suscités. Désormais, le centre équestre de Serre Chevalier est plus que jamais prêt à vous accueillir pour la reprise des cours, des baby poney, des cours pour les chevaux, ainsi que pour les concours à venir.

Mais l'année a aussi été marquée par un événement remarquable : malgré les difficultés rencontrées, grâce à la performance exceptionnelle de Thais Kim-Heude, qui a rapporté un titre de Championne de France en Concours Complet d'Équitation (CCE) dans la catégorie "des minimes et moins", le centre équestre a brillé de mille feux. Cette victoire a permis de faire rayonner Serre Chevalier au-delà de nos montagnes. Un bel exemple d'humilité, de travail et de persévérance qui nous inspire tous...

Le centre équestre est donc plus déterminé que jamais à mener à bien le projet d'installation définitive et à offrir aux cavaliers et amoureux des chevaux un lieu adapté, convivial et pérenne.

À très bientôt, pour de nouvelles aventures équestres !



## VOTRE COMMUNE

### ↘ SÉCURITÉ ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

#### Les travaux des services techniques

Alors que quelques planches seulement permettaient de traverser le ruisseau, une nouvelle passerelle a été mise en place sur le Riou Blanc, garantissant ainsi la sécurité des usagers. Plus large et équipée de barrières latérales, elle a déjà vu passer de nombreux promeneurs cet été. Les menuisiers ont également confectionné des bancs pour équiper la cour de l'école afin que les écoliers puissent avoir pendant les récréations, quelques instants de repos à l'ombre.



Reprise des enrobés chemin de l'Oratoire et allée des Iscles.



Les services techniques de la commune ont entrepris d'importants travaux visant à améliorer la sécurité et l'embellissement de notre cadre de vie.

Après les cimetières du Bez, les portails des cimetières de La Salle ont également fait peau neuve



Le service de l'eau n'est pas en reste non plus : en effet, une fuite a été réparée au réservoir de Goudissard permettant ainsi de préserver les ressources en eau ; le suivi des travaux sur le réseau de Méa, sur la rue de la Guisane et du Pontillas a également mobilisé les agents.



Passerelle sur le Riou Blanc



Aménagement des berges du lac du Pontillas



Fontaine du Touron - Le Bez

La construction d'un terrain de boules place de l'Aravet a pour but de favoriser le lien social, en offrant un lieu de rencontre intergénérationnel où chacun pourra se retrouver autour de la pratique de la pétanque, un sport convivial et emblématique de notre région. Le boulodrome s'inscrit donc dans une démarche de valorisation de l'espace public, en transformant la place de l'Aravet en un lieu de vie animé et attractif, accessible à tous.



L'embellissement de la commune se poursuit avec la pose de pavés au Bez près de l'Église



Abris bus Le Pontet

## VOTRE COMMUNE

### ↘ CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Estelle Jemy, directrice des Services Techniques, et Christelle Jacoud, qui occupait un poste clé au service Finances, quittent leurs fonctions après plusieurs années de service.

L'équipe municipale leur adresse ses plus sincères remerciements pour leur travail et leur engagement au sein de la municipalité et leur souhaite beaucoup de succès dans leurs nouvelles aventures professionnelles.

C'est Murielle Jamroz, qui remplace Christelle JACOUD et rejoint l'équipe du service Finances. Son expérience et ses compétences seront des atouts précieux pour accompagner les projets et les enjeux financiers de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Niels DEMONSSAND

Nils est arrivé au 01.08.2023 et avait la charge de l'entretien mécanique des engins, du déneigement et d'autres tâches diverses et variées !

Il part au 1er avril 2025 en Bretagne.

**LA COURSE LA + FOLLE DU PAYS!**

**GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER**

**DEVENEZ BÉNÉVOLES  
DU GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER!  
SAMEDI 22 MARS 2025**

**INFOS & INSCRIPTION : GRANDPRIX-SERRECHEVALIER.COM**

**RENSEIGNEMENTS : 04 92 25 55 00**

# GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER



LA COURSE  
LA + FOLLE  
DU PAYS!

# 21. 22. 23 MARS 2025

COURSES + CONCERT & SKI DÉCONTRACTÉ!

INFOS & INSCRIPTIONS : [GRANDPRIX-SERRECHEVALIER.COM](http://GRANDPRIX-SERRECHEVALIER.COM)

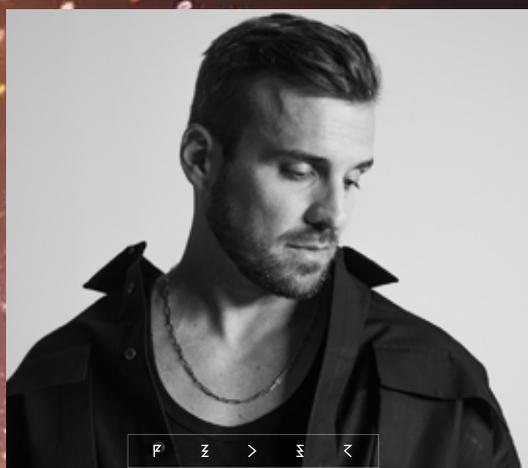


# GRAND DJ SET

20 FÉVRIER



Serre Chevalier Vallée  
Briançon



FEDER & YANN  
MULLER

en partenariat avec

**FG.**

**DJ SET  
À 20H**

Démo ski show 18h

**Place de l'Aravet  
VILLENEUVE**